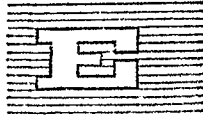


NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

DEPT. OF DOCUMENTATION
SECTION DES RÉFÉRENCES
COPIE D'ARCHIVES
A S'ENVOYER AU



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1446/Add.4
3 février 1981

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-septième session
Point 28 de l'ordre du jour provisoire

ELECTION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE
CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES
ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

Note du Secrétaire général

Additif

1. Une nouvelle candidature au poste de membre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a été présentée au Secrétaire général depuis le 26 janvier 1981. Le candidat est le suivant :

Pays qui a présenté
la candidature

ii. Mohamed Yousif Mudawi

Soudan

2. Le curriculum vitae de M. Raul Ferrero, dont la candidature avait été annoncée dans le document E/CN.4/1446/Add.2, est reproduit ci-après.

M. RAUL FERRERO COSTA

(Candidature présentée par le Gouvernement péruvien)

Né le 17 mars 1941. Etudes de lettres et de droit à l'Université catholique de Lima. Diplôme d'avocat en 1965.

A travaillé au Département juridique de Grace et Compagnie de 1959 à 1966.

Professeur d'histoire universelle et de géographie péruvienne au Collège universitaire "Antonio Raimondi" de 1959 à 1962. Conseiller municipal de Lima en 1963. Conseiller juridique du syndicat des travailleurs du commerce de détail depuis 1964. Président de l'Association artistique et culturelle "JUEVES" de Lima.

En 1966, s'est rendu au Royaume-Uni où il a suivi les cours d'économie à la London School of Economics, ainsi qu'un cours de développement administratif et économique à l'Université de Leeds.

Conseiller juridique de la Sécurité sociale du Pérou de 1967 à 1969. Avocat à l'étude Ferrero depuis 1967. Conseiller juridique de la compagnie d'assurance "Atlas" et de l'Association péruvienne des entreprises d'assurance depuis 1968. Conseiller et membre du conseil d'administration de diverses entreprises industrielles et commerciales situées à Lima. Membre de diverses commissions consultatives de l'Ordre des avocats de Lima.

A représenté l'Association des assureurs du Pérou au premier Congrès inter-américain de l'assurance-crédit à l'exportation qui s'est tenu à Bogota, en 1970. A fait partie de la délégation péruvienne, en qualité de rapporteur, à la première réunion des assureurs du Groupe andin, qui s'est tenue à Lima en septembre 1970.

Représentant de l'Association des assureurs du Pérou lors du voyage d'étude sur les systèmes d'assurance-crédit à l'exportation qu'il a fait en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Canada et au Mexique, sous les auspices de la Banque interaméricaine de développement.

A enseigné le droit civil à l'Université nationale supérieure de San Marcos.

A reçu le titre de docteur en droit à l'Université nationale supérieure de San Marcos en 1974, avec la mention la plus élogieuse et l'autorisation de publier sa thèse.

A publié, entre autres ouvrages juridiques, "El Negocio Jurídico", "El Seguro de Crédito a la Exportación", "Los Derechos Humanos", etc.

A travaillé à la Division des droits de l'homme comme fonctionnaire de l'Office des Nations Unies à Genève, de février 1975 à février 1977.

A été membre du secrétariat de la Commission des droits de l'homme lors de la session de février 1976. A aussi été membre du secrétariat de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités pendant sa session d'août 1976.

A été secrétaire du Groupe de travail chargé d'étudier la violation des droits de l'homme au Chili et, à ce titre, a participé à la rédaction de deux des rapports qui ont été présentés à l'Assemblée générale.

A assisté au Colloque sur le droit international et le développement qui s'est tenu en Algérie en octobre 1976.

A été invité par la Société française pour le droit international au Colloque sur "la circulation des informations dans le domaine du droit international" qui a eu lieu à Strasbourg (France) au début du mois de juin 1977.

De 1978 à 1980 a été membre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

E/CF.4/1446/Add.4
page 4

M. MOHAMED YOUSIF MUDAWI

(Candidature présentée par le Gouvernement soudanais)

[Le curriculum vitae de M. Mohamed Yousif Mudawi sera communiqué ultérieurement]